



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA  
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 20 MARS 2024 À  
18H30**

---

**Personne(s) présente(s) :**

M. François Boily, conseiller  
Marie Ignaczak, présidente  
Mme Danielle Pelletier, secrétaire  
M. Vincent Perron  
Mme Christine Sauvageau

Joé Thériault, conseiller technique

**Autre(s) présence(s) :**

Mme Caroline Tremblay, copropriétaire  
Mme Danielle Godbout, architecte

**Personne(s) absente(s) :**

Mme Andrée Turenne

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion**

1.1 Ouverture de la réunion

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Adoption du procès-verbal

**4. Sujets**

4.1 Point de discussion - Point de discussion - Suivi du conseil

4.2 PIIA - Agrandissement d'un immeuble commercial - 1025, boulevard du Lac

**5. Date de la prochaine réunion du CCU**

5.1 Date à prévoir

**6. Varia**

6.1 Normes architecturales

**7. Clôture de la réunion**

7.1 Clôture de la réunion



### 1.1 Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 18h36.

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

### 3.1 Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 13 mars 2024 sera déposé à la prochaine rencontre.

### 4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

Rien de nouveau au niveau des dossiers

### 4.2 PIA - Agrandissement d'un immeuble commercial - 1025, boulevard du Lac

Le comité consultatif recommande **le report pour** de la demande de permis 2023-20030, numéro de lot 1 821 016, concernant agrandissement d'un immeuble commercial autre qu'un établissement hôtelier.

Les membres du comité ont statué que la première version des plans sera retenue. L'architecture apparaît comme étant le plus près des normes que l'on retrouve à la réglementation, malgré la forme de la toiture. Cependant les autres points n'ont pas encore fait l'objet de recommandation. Ils devront être présentés dans une réunion future. Il reste à recevoir les analyses techniques des travaux publics pour les plans reçus récemment. Il a été très bien mentionné que l'aspect végétal (arbres et aménagement paysager sera très importants dans ce dossier.

### 5.1 Date de la prochaine réunion du CCU

La prochaine réunion du CCU sera à définir.

### 6.1 Varia - Normes architecturales

Une prochaine rencontre sera à prévoir.

### 7.1 Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 21h00.

---

Mme Marie Ignaczak, présidente

---

Mme Danielle Pelletier, secrétaire